

**UNION DEPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES**

U.D.A.F. de l'AVEYRON

Siège social : 1 rue du Gaz

12000 RODEZ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

**ALBOUY
ASSOCIES
AUDIT**

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 - 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



**UNION DEPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES**

U.D.A.F. de l'AVEYRON

Siège social : 1 rue du Gaz
12000 RODEZ

-o0o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de l'Association UDAF de l'Aveyron,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UDAF de l'Aveyron relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**ALBOUY
ASSOCIES
AUDIT**

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 - 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe délibérant.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

ALBOUY ASSOCIES AUDIT

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 – 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 25 juin 2026

ALBOUY ASSOCIES AUDIT

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 - 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR

SARL ALBOUY ASSOCIES AUDIT
Christophe ALBOUY



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ALBOUY ASSOCIES AUDIT

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 – 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



COMPTES ANNUELS
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dénomination	UDAF DE L'AVEYRON
Adresse	1 RUE DU GAZ 12000 RODEZ
Téléphone	0565733192
N° S.I.R.E.T.	30276916100027
Activité	Action sociale sans hébergement n.c.a.

BILAN ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles	65 732	65 732				
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				17,09		19,61
Terrains	175 000	33 337	141 663		144 330	
Constructions	1 733 725	929 779	803 946		872 664	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	27 251	26 660	591		759	
Autres immobilisations corporelles	384 526	306 764	77 762		89 932	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,43		0,44
Participations	1 524		1 524		1 524	
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés	636		636		636	
Prêts	5 138		5 138		7 509	
Autres immobilisations financières	18 560		18 560		14 965	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 412 093	1 362 272	1 049 821	17,52	1 132 319	20,05
Stocks et en-cours						
Créances				4,60		9,21
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	71 518	29 848	41 670		39 438	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	170 261		170 261		419 496	
Charges constatées d'avance	63 522		63 522		61 130	
Valeurs mobilières de placement	2 677 749		2 677 749	44,70	2 606 022	46,14
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	1 988 033		1 988 033	33,18	1 389 074	24,60
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	4 971 082	29 848	4 941 235	82,48	4 515 161	79,95
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	7 383 175	1 392 120	5 991 055	100	5 647 479	100

BILAN PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		1,32		1,40
Fonds propres statutaires	78 870		78 870	
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves		36,35		36,73
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	1 855 921		1 860 435	
<i>Dont réserves des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	17 604			
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	1 468 211		1 414 398	
<i>Excédents affectés couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>			64 363	
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amort.</i>			381 674	
Autres réserves	321 699		213 780	
Report à nouveau	1 187 285	19,82	754 646	13,36
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	952 753		448 604	
Excédent ou déficit de l'exercice	544 035	9,08	536 043	9,49
<i>Dont résultat exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	543 360		473 281	
Situation nette (sous-total)	3 987 810	66,56	3 443 775	60,98
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	553 685	9,24	459 024	8,13
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	4 541 495	75,80	3 902 799	69,11
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques			178 953	3,17
Provisions pour charges	547 115	9,13	669 573	11,86
TOTAL DES PROVISIONS (III)	547 115	9,13	848 526	15,02
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	22 303	0,37	21 130	0,37
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	111 644	1,86	105 321	1,86
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	727 460	12,14	672 100	11,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 537	0,21	45 211	0,80
Autres dettes	28 502	0,48	52 392	0,93
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	902 445	15,06	896 154	15,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	5 991 055	100	5 647 479	100

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	1 269	1 352	-83	-6,17
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de biens et activités sociales et médico-sociales				
Ventes de prestations de services	5 374	4 730	644	13,63
<i>dont parrainages</i>				
Prestations de services des act. soc. et médico-sociales				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	844 844	821 077	23 767	2,89
Contrib. fin. autorités tarification relatives activités SMS	4 245 740	4 171 090	74 649	1,79
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie		11 823	-11 823	-100,00
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	304 315	58 225	246 090	422,65
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés		30 000	-30 000	-100,00
Autres produits	457 071	560 366	-103 295	-18,43
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 858 612	5 658 662	199 950	3,53
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 244 940	1 158 924	86 017	7,42
Aides financières	29 778	30 688	-910	-2,96
Impôts, taxes et versements assimilés	460 839	378 591	82 248	21,72
Salaires	2 644 794	2 566 109	78 685	3,07
Cotisations sociales	817 904	817 656	248	0,03
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	98 575	103 841	-5 266	-5,07
Dotations aux provisions	2 796	49 919	-47 124	-94,40
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	27 123	60 931	-33 808	-55,49
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 326 749	5 166 659	160 090	3,10
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	531 863	492 004	39 860	8,10

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation	121 564	55 090	66 474	120,66
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	121 564	55 090	66 474	120,66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	121 564	55 090	66 474	120,66
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	653 428	547 094	106 334	19,44
Produits exceptionnels (V)		41 318	-41 318	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)	94 661	41 869	52 792	126,09
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-94 661	-551	-94 110	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	14 732	10 500	4 232	40,30
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	5 980 177	5 755 071	225 106	3,91
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	5 436 142	5 219 027	217 114	4,16
EXCÉDENT OU DÉFICIT	544 035	536 043	7 992	1,49
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	51 197		51 197	
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	51 197		51 197	
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	51 197		51 197	
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	51 197		51 197	
TOTAL	544 035	536 043	7 992	1,49

ANNEXE COMPTABLE

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

L'objet social de l'entité est :

L'UDAF de l'Aveyron a comme objet la défense et la représentation des intérêts de toutes les familles françaises et étrangères vivant en Aveyron. L'association est agréée pour gérer les mesures de protection juridique et d'accompagnement judiciaire.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

L'UDAF de l'Aveyron gère plusieurs services :

- L'Action Familiale

Ce service regroupe les activités suivantes :

- Le secrétariat de l'action familiale : conseils d'administration, bureaux, commissions, aide aux associations, soutien aux associations adhérentes (aide, informations...),
- Les représentations,
- L'information aux familles,
- L'observatoire des familles,
- La médaille de la famille,
- Lire et faire lire,
- Gestion des biens des mesures de tutelles aux mineurs,
- Les mesures ad hoc,
- Le Microcrédit,
- L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux,
- Les événements à l'attention des familles

- Mandataire judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)

Le financement de ce service est assuré par :

- une dotation globale
- et des prélèvements sur les ressources des Majeurs.

- Délégué aux prestations familiales (DPF)

Le financement de ce service est assuré par une dotation globale, pour lequel un budget a été approuvé par les services de l'Etat. Il s'agit de mesures liées aux familles avec enfant(s).

- Mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP)

L'UDAF exerce depuis mars 2010, des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé. Ces mesures sont exercées en collaboration avec le Conseil Départemental de l'Aveyron.

- Domiciliation des personnes sans domicile stable (SDS) et suivi des personnes sds dans le cadre du revenu de solidarité active (RSA)

L'UDAF assure le service de domiciliation des personnes sans domicile stable (SDS) et suivi des personnes SDS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 5 991 055,19 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 544 034,88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

L'UDAF de l'Aveyron ayant la reconnaissance d'intérêt général et son siège social en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), a continué à bénéficier sur l'exercice de la réduction de cotisations patronales en application de l'article 15 de la loi n°2005-157 du 23 février 2005.

Comptes bancaires des protégés

Total des comptes bancaires des protégés : 90 775 863 € en 2025 contre 85 911 771 € en 2024

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06 lui-même modifié par le règlement ANC 2023-03.

Changement de méthode comptable :

Le règlement n°ANC 2022-06 à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués.

Les principales évolutions applicables à l'ensemble des entités relevant du PCG sont résumées ci-après :

- Redéfinition du résultat exceptionnel.

La notion de résultat exceptionnel est désormais strictement limitée aux événements majeurs et inhabituels, excluant les opérations récurrentes ou liées à l'exploitation courante.

Ainsi, les cessions d'immobilisations et certaines écritures auparavant classées en exceptionnel sont désormais présentées parmi les opérations d'exploitation via de nouveaux comptes (notamment 657/757 et 667/767).

- Suppression des transferts de charges.

La réforme supprime l'utilisation de la technique des transferts de charges (compte 79), dont le contenu est désormais ventilé dans les comptes appropriés afin d'améliorer la lisibilité et la transparence des états financiers.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

- Modifications du plan de comptes.

Les impacts dans les comptes au 31 décembre 2025 de l'UDAF DE L'AVEYRON de la première application du règlement n°ANC 2022-06 sont non-significatifs.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

SEGUR POUR TOUS

« L'association a versé le « Ségur pour tous » en 2024.

La DDETSPP 12 avait indiqué que, lorsque les services MJPM et DPF avaient versé le Ségur pour tous dès 2024, le montant correspondant devait être inscrit au compte administratif 2024 en produits, dans un compte de classe 7, avec pour contrepartie un produit à recevoir en classe 4.

Malgré le manque d'information disponible à la clôture et l'incertitude pesant sur le financement effectif de cette mesure, un produit à recevoir, non définitivement acquis à la clôture 2024, avait été comptabilisé pour un montant de 192 032 €. En 2025, l'entité a obtenu la confirmation que le Ségur 2024 ne serait finalement pas financé, générant ainsi une charge de 192 032 € dans les comptes ».

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		24 à 40
Matériel informatique		3 à 5
Mobilier de bureau		4 à 10

STOCKS

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association UDAF DE L'AVEYRON.
- L'association UDAF DE L'AVEYRON est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Contributions volontaires en nature

Nombre d'heures de contributions volontaires en nature valorisée en heure	3 042
Valorisation horaire (€)	16,83
Montant des contributions volontaires en nature comptabilisés en (€)	51196,86

L'engagement bénévole constitue une ressource essentielle au fonctionnement et au développement de l'association. Au cours de l'exercice 2025, les contributions volontaires en nature ont représenté un total de 3 042 heures d'intervention. Ces heures correspondent principalement à des travaux en réunions (bureaux, conseils d'administration, commissions...) et des représentations dans de nombreuses instances (CCAS, CDU, CVS, CAF, commission de surendettement, offices publics de l'habitat, DAC, Conseil de famille des pupilles de l'Etat...).

Conformément aux règles de valorisation retenues par l'association, ces heures ont été évaluées sur la base d'un coût horaire de 16,83 €, conduisant à une valorisation globale de 51 196,86 €.

Cette valorisation met en évidence l'importance de l'implication des bénévoles dans la réalisation des activités de l'association. Bien qu'elle ne génère pas de flux financier, cette contribution constitue un apport significatif qui renforce les moyens d'action de la structure et participe directement à la mise en œuvre de ses missions.

La prise en compte de ces contributions permet ainsi de mieux refléter la réalité des ressources mobilisées par l'association et de souligner le rôle déterminant de l'engagement bénévole dans son fonctionnement et dans l'équilibre économique.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immo's début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	88 568		
TOTAL	88 568		
Immobilisations corporelles			
Terrains	175 000		
Constructions sur sol propre	1 106 954		
Constructions inst. générales, agencés, aménagements construct.	626 772		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	27 251		
Installations générales, agencements et aménagements divers	68 472		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	303 273		12 781
TOTAL	2 307 722		12 781
Immobilisations financières			
Autres participations	1 524		
Autres titres immobilisés	636		
Prêts et autres immobilisations financières	22 474		1 224
TOTAL	24 634		1 224
TOTAL GENERAL	2 420 924		14 005

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		22 836	65 732	
TOTAL		22 836	65 732	
Immobilisations corporelles				
Terrains			175 000	
Constructions sur sol propre			1 106 954	
Constructions inst. générales, agencements			626 772	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			27 251	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			68 472	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			316 054	
TOTAL			2 320 503	
Immobilisations financières				
Autres participations			1 524	
Autres titres immobilisés			636	
Prêts et autres immobilisations financières			23 698	
TOTAL			25 858	
TOTAL GENERAL		22 836	2 412 093	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			88 568	-22 836		65 732
TOTAL			88 568	-22 836		65 732
Immobilisations corporelles						
Terrains			30 670	2 667		33 337
Constructions sur sol propre			461 615	38 608		500 223
Const. inst. gén., agencs			399 447	30 109		429 556
Inst. tech., mat. et out. industriels			26 492	168		26 660
Inst. générales, agencs divers			31 166	4 602		35 768
Matériel de bureau, informatique			250 647	20 349		270 996
TOTAL			1 200 037	96 503		1 296 540
TOTAL GENERAL			1 288 605	73 667		1 362 272

ETAT DES CRÉANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	5 138		5 138
Autres immobilisations financières	18 560		18 560
Actif circulant			
Autres créances clients	71 518	71 518	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 512	2 512	
Divers	13 500	13 500	
Groupe et associés (2)	11 610	11 610	
Débiteurs divers	142 638	142 638	
Charges constatées d'avance	63 522	63 522	
TOTAL	328 998	305 300	23 698

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	78 870				78 870
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 860 435		-4 514		1 855 921
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			17 604		17 604
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	1 414 398		53 813		1 468 211
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>	64 363		-64 363		
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissement</i>	381 674		-381 674		
Autres réserves	213 780		107 919		321 699
Report à nouveau	754 646		434 379	1 740	1 187 285
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	448 604		428 817	-75 332	952 753
Excédent ou déficit de l'exercice	536 043		544 035	536 043	544 035
<i>Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	473 281		543 360	473 281	543 360
Provisions réglementées	459 024		94 661		553 685
TOTAL	3 902 799		1 176 480	537 783	4 541 496

ETAT DES PROVISIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent des réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé pour 275 986 € et des réserves des plus-values nettes d'actif circulant pour 277 698 €.

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Autres provisions réglementées	459 024	370 647		829 671
TOTAL	459 024	370 647		829 671
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires	669 573	2 796	125 254	547 115
Autres provisions pour risques et charges	178 953		178 953	
TOTAL	848 526	2 796	304 207	547 115
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	29 955		108	29 847
TOTAL	29 955		108	29 847
TOTAL GÉNÉRAL	1 337 505	373 443	304 315	1 406 633

ETAT DES PROVISIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'indemnité de fin de carrière a été inscrite en partie au bilan et calculée selon les critères suivants :

- Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966
- départ volontaire à l'âge légal
- taux de rendement financier net 3.00%
- taux de rotation du personnel faible
- taux d'évolution des salaires : 1 %

Le montant de l'indemnité de fin de carrière s'élève au 31/12/2025 à 615 954 €. Une partie de l'indemnité de fin de carrière est externalisée auprès de l'organisme CNP Assurances à hauteur de 68 839 €.

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	22 303	22 303		
Fournisseurs et comptes rattachés	111 644	111 644		
Personnel et comptes rattachés	318 858	318 858		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	239 630	239 630		
Impôts sur les bénéfices	13 338	13 338		
Autres impôts et taxes assimilées	155 633	155 633		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 537	12 537		
Autres dettes	28 502	28 502		
TOTAL	902 445	902 445		

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 24 679 € pour l'exercice 2025.

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Bureau.

Montant

EFFECTIFS MOYENS

"Rémunération des cadres dirigeants"

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	6	6
Employés et techniciens	75	73
PERSONNEL SALARIÉ	81	79

COMMENTAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

Bilan et Compte de Résultat 2024 :

BILAN ACTIF				020065
Du 01/01/2024 au 31/12/2024				UDAF DE L'AVEYRON
ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	88 568	88 568		
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains	175 000	30 670	144 330	146 996
Constructions	1 733 725	861 062	872 664	866 211
Installations techn., matériel et outil. ind.	27 251	26 492	759	
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Autres	371 745	281 813	89 932	82 245
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées	1 524		1 524	1 524
Autres titres immobilisés	636		636	619
Prêts	7 509		7 509	4 089
Autres	14 965		14 965	15 441
TOTAL (I)	2 420 924	1 288 605	1 132 319	1 117 126
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	69 394	29 955	39 438	27 249
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	422 076		422 076	87 116
Valeurs mobilières de placement	2 606 022		2 606 022	1 850 869
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 389 074		1 389 074	1 877 946
Charges constatées d'avance	61 130		61 130	43 613
TOTAL (II)	4 547 696	29 955	4 517 741	3 886 794
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 968 620	1 318 560	5 650 060	5 003 919

COMMENTAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

BILAN PASSIF

020065

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

UDAF DE L'AVEYRON

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	78 870	78 870
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 860 435	1 730 270
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	1 860 435	1 730 270
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	1 414 398	1 292 999
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>	64 363	72 945
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissement</i>	381 674	364 326
Autres	213 780	191 261
Report à nouveau	754 646	840 349
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	523 935	605 285
Excédent ou déficit de l'exercice	536 043	66 982
<i>Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	473 281	44 463
<i>Situation nette (sous total)</i>	3 443 775	2 907 732
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	459 024	417 155
TOTAL (I)	3 902 799	3 324 887
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		30 000
TOTAL (II)		30 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques	178 953	193 953
Provisions pour charges	669 573	623 802
TOTAL (III)	848 526	817 755
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	21 130	22 562
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 321	129 440
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	672 100	619 812
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 211	3 793
Autres dettes	54 973	55 670
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	898 734	831 277
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 650 060	5 003 919

COMMENTAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

COMPTE DE RÉSULTATS

020065

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

UDAF DE L'AVEYRON

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	1 352	1 285	67	5,20
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de biens des activités sociales et médico-sociales				
Prestations de services	4 730	4 889	-159	-3,26
Parrainages				
<i>Dont parrainages</i>				
Prestations de serv. des activités sociales et médico-sociales				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	821 077	745 193	75 884	10,18
Contributions financ. des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	4 171 090	3 922 490	248 601	6,34
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	11 823	3 972	7 851	197,64
Contributions financières				
Reprises sur prov., amortissements et transf. charges	58 650	49 813	8 837	17,74
Utilisations des fonds dédiés	30 000		30 000	
Autres produits	559 941	312 509	247 432	79,18
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 658 662	5 040 151	618 511	12,27
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 158 924	1 062 783	96 140	9,05
Aides financières	30 688	27 687	3 001	10,84
Impôts, taxes et versements assimilés	378 591	347 415	31 176	8,97
Salaires et traitements	2 566 109	2 449 749	116 360	4,75
Charges sociales	817 656	739 124	78 531	10,62
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	103 841	102 354	1 487	1,45
Dotations aux provisions	49 919	238 468	-188 549	-79,07
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	18 624	9 498	9 127	96,09
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 124 352	4 977 079	147 273	2,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	534 310	63 072	471 238	747,14
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	55 090	26 932	28 158	104,55
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	55 090	26 932	28 158	104,55
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées		3	-3	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		3	-3	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	55 090	26 929	28 162	104,58

COMMENTAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

020065

UDAF DE L'AVEYRON

COMPTE DE RÉSULTATS

020065

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

UDAF DE L'AVEYRON

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	41 318		41 318	
Sur opérations en capital		1 350	-1 350	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	41 318	1 350	39 968	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	42 307		42 307	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.	41 869	20 468	21 400	104,55
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	84 175	20 468	63 707	311,25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-42 857	-19 118	-23 739	-124,17
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	10 500	3 900	6 600	169,23
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 755 071	5 068 433	686 638	13,55
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 219 027	5 001 451	217 577	4,35
EXCÉDENT OU DÉFICIT	536 043	66 982	469 061	700,28
EXCÉDENT OU DÉFICIT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTRÔLÉE	473 281	44 463	428 817	964,43